

# CAHIER DES CHARGES

**Pouvoir adjudicateur :**

ETABLISSEMENT DESTINATION SAINT-MALO BAIE DU MONT SAINT-MICHEL-LE GRAND LARGE-CONGRES

1 Quai Duguay trouin

BP 109

35407 Saint-Malo Cedex

**Objet de la consultation:**

Mise en œuvre de la location de deux photocopieurs pour l'établissement du palais des congrès de Saint-Malo.

**Procédure utilisée :**

Consultation écrite de mise en concurrence des commerces en équipements de bureaux, pour la conclusion d'un contrat de location de photocopieurs.

**Prérequis :** Le commerçant devra disposer d'un partenariat avec un organisme de financement pour la location des matériels de bureaux.

**Durée du marché :** 45 mois

**Courriel et Tel permettant d'obtenir des informations :** [fdonio@legrandlarge-congres.com](mailto:fdonio@legrandlarge-congres.com) ( tel : 06-38-42-30-71)

**Remise des offres :** uniquement par voie électronique à l'adresse suivante : [fdonio@legrandlarge-congres.com](mailto:fdonio@legrandlarge-congres.com)

**Date et heure limites de réception des offres :** 11/06/2021 à 18H

**Date et heure limites de la réponse :** 30/06/2021 à 18H

**Négociation :** Non

**Reconductible :** Non

# **SOMMAIRE**

**ARTICLE 1 – OBJET DE LA CONSULTATION**

**ARTICLE 2- ENGAGEMENT RECIPROQUE DES PARTIES**

**ARTICLE 3- DUREEE DES ENGAGEMENTS RECIPROQUES**

**ARTICLE 4- RESILITATION**

**ARTICLE 5- LES BENEFICIAIRES**

**ARTICLE 6- LE MATERIEL**

**ARTICLE 7- LA MAINTENANCE**

**ARTICLE 8- LES COPIES**

**ARTICLE 9- SOLUTION D'IMPRESSIION CLOUD**

**ARTICLE 10- ANNEXES**

## ARTICLE 1 – OBJET DE LA CONSULTATION

L'établissement Destination Saint-Malo Baie du Mont-Saint Michel Le Grand Large Congrès souhaite conclure un contrat de location de deux photocopieurs pour le site du palais des congrès de Saint-Malo. Un photocopieur à destination de l'accueil et un autre pour le personnel de l'établissement du palais des congrès de Saint-Malo.

## ARTICLE 2 – ENGAGEMENT RECIPROQUE DES PARTIES

L'engagement réciproque des parties résulte, d'une part, de la signature du contrat entre l'établissement Destination Saint-Malo Baie du Mont-Saint Michel Le Grand Large Congrès et du commerçant en équipements de matériels de bureaux, et d'autre part, de la signature du contrat entre L'établissement Destination Saint-Malo Baie du Mont-Saint Michel Le Grand Large Congrès et l'organisme de financement.

## ARTICLE 3 – DUREE DES ENGAGEMENTS RECIPROQUES

Le contrat de location prendra effet le **1<sup>er</sup> octobre 2021**. La durée du contrat de location est de 45 mois. Le terme du contrat de location est fixé au **30 juin 2025**.

## ARTICLE 4 – RESILIATION

Le contrat de location est résiliable selon les conditions générales et particulières du contrat. En tout état de cause, la résiliation avant le terme du contrat à l'initiative de l'établissement Destination Saint-Malo Baie du Mont-Saint Michel Le Grand Large Congrès ou de l'organisme de financement, devra être notifiée par lettre recommandée avec accusé de réception.

## ARTICLE 5 – LES BENEFICIAIRES

Les photocopieurs seront utilisés par le personnel de l'établissement Destination Saint-Malo Baie du Mont-Saint Michel Le Grand Large Congrès.

## ARTICLE 6 – LE MATERIEL

Les photocopieurs doivent disposer de caractéristiques minimales. Ces dispositions figurent en annexes et correspondent aux matériels actuellement disponibles au centre des congrès.

## ARTICLE 7 – LA MAINTENANCE

La société qui commercialise les équipements s'engage à effectuer la maintenance des photocopieurs et des services portants sur ces équipements au bénéfice de l'établissement Destination Saint-Malo Baie du Mont-Saint Michel Le Grand Large Congrès. Un contrat de maintenance devra régir le périmètre d'action de la prestation de maintenance.

Les opérations de maintenance suivantes devront être réalisées par la société qui commercialise les photocopieurs :

- Assistance à distance

Une assistance à distance sera proposée à l'établissement Destination Saint-Malo Baie du Mont-Saint Michel Le Grand Large Congrès pour les problèmes techniques simples.

- Dépannage de l'équipement

En cas de problème technique rencontré par l'établissement Destination Saint-Malo Baie du Mont-Saint Michel Le Grand Large Congrès n'ayant pu être résolu dans le cadre de l'assistance à distance, la société qui commercialise les équipements interviendra au lieu où se trouve l'équipement, pour :

- Etablir un diagnostic,
- Procéder aux réglages et/ou aux réparations
- Fournir le cas échéant les pièces nécessaires

- Fournitures des versions révisées de logiciels

Les licences d'utilisation sont cédées à l'établissement Destination Saint-Malo Baie du Mont-Saint Michel Le Grand Large Congrès. Ainsi, la société qui commercialise les équipements fournira une version révisée des logiciels des photocopieurs nécessaires à leur bonne utilisation sans qu'il y ai souscription à un nouveau contrat.

- Fourniture de consommables

La société qui commercialise les équipements fournira les consommables nécessaires à l'utilisation des équipements à l'exclusion du papier, des cartes magnétiques et des agrafes.

La fourniture du papier, des cartes magnétiques et des agrafes fera l'objet d'un bon de commande de la part de l'établissement Destination Saint-Malo Baie du Mont-Saint Michel Le Grand Large Congrès.

- Accès Distant

Les données seront collectées par transmission électronique automatique depuis ou vers l'équipement pendant la durée du contrat. L'accès distant ne permettra pas l'accès à des données personnelles et/ou confidentielles de l'établissement Destination Saint-Malo Baie du Mont-Saint Michel Le Grand Large Congrès.

## **ARTICLE 8 – LES COPIES**

La redevance copie fera l'objet d'une facture propre à chaque matériel :

- La facturation du matériel mis à disposition pour l'accueil comprendra la consommation réelle des copies noires et blancs ainsi que la consommation réelle des copies couleurs.
- La facturation du matériel mis à disposition pour le personnel des bureaux comprendra la consommation réelle des copies noires et blancs ainsi que la consommation réelle des copies couleurs. L'établissement Destination Saint-Malo Baie du Mont-Saint Michel Le Grand Large Congrès s'engage sur une consommation minimale de 6 000 copies couleurs pour le photocopieur consacré aux personnel de l'établissement.

## **ARTICLE 9 – SOLUTION D'IMPRESSION CLOUD**

L'établissement Destination Saint-Malo Baie du Mont-Saint Michel Le Grand Large Congrès, souhaite proposer à ses clients organisateurs de congrès un solution d'impression via ses photocopieurs. Pour ce faire, la société qui commercialise les équipements fournira une solution d'impression avec suivi de comptabilisation en mode « cloud ».

## **ARTICLE 10 – ANNEXES**

- Les caractéristiques du matériel actuellement installé pour le compte de l'accueil
- Les caractéristiques du matériel actuellement installé pour le compte du personnel des bureaux.
- Grille tarifaire.